



LE BILAN DE COMPETENCES

LES OBJECTIFS Analyser ses compétences professionnelles et extra-professionnelles, ses aptitudes, intérêts, personnalité et motivation afin d'élaborer un projet professionnel viable, réalisable à plus ou moins long terme

Pour qui ? Toute personne souhaitant faire un point sur son parcours, optimiser sa mobilité professionnelle ou se reconverter : • Salariés du privé en CDI ou CDD • Salariés du public • Demandeurs d'emploi • Ouvert au public handicapés, possibilité de s'adresser au référent handicap

Prérequis : aucun

NOS ENGAGEMENTS



Une démarche individualisée, un interlocuteur unique à votre écoute, un accompagnement totalement personnalisé



Nos experts : Consultants en Ressources Humaines, psychologue du travail



Nous respectons l'anonymat dans le cadre de la RGPD. Le bilan de compétences s'inscrit dans une démarche volontaire du bénéficiaire

Qualité : Taux de satisfaction à chaud des bénéficiaires et parties prenantes disponible sur le site www.rheflex.fr

Consultez notre charte de déontologie sur : www.rheflex.fr
maj le 25/05/2024



1. PHASE PRELIMINAIRE

Cette étape est très importante : elle permet au consultant de déterminer les attentes/ intérêts/ aptitudes du bénéficiaire
Durée : 2h



2. PHASE INVESTIGATION

2.1 : Analyse du profil professionnel : personnalité, atouts / forces, axes d'amélioration, aptitudes, valeurs, motivation

2.2 Orientation : réflexions autour de pistes de projet : élaboration du projet et définition des actions à mener



3. PHASE CONCLUSION

Analyse des freins et limites. Remise d'une synthèse bilan de compétences et plan d'action
Suivi à 6 mois

ORGANISATION

Entretien en face à face, individuels ou à distance Durée : 14h

Entretiens hebdomadaires de 1 à 2h sur une durée de 2 à 4 mois (adaptables)

Ressources accessibles en ligne : tests, fiches métiers et orientation
Possibilité de prise en charge par votre Compte personnel de formation (CPF) ou, si vous êtes salariés, par votre OPCO.
Si financement CPF et que vous êtes salarié, une participation financière de 150€ sera exigée par le CPF.

Accessibilité : sous 2 semaines après un rendez vous d'information avec un consultant. Signature d'un devis et d'une convention de prestation



04 48 20 15 98



formation@rheflex.fr

RHéflex - Siège social

5 rue des Pyrénées - 34 500 BEZIERS

N° déclarant d'activité : 91340720434

SIRET : 450 289 996 000 140